

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2011010

Signataire : CS/RH

OBJET : Aide à la pérennisation d'un emploi pour « l'Association des Artistes des Couleurs et de la Diversité »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à la dynamique artistique et les initiatives interculturelles de l'association,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 2 000 (deux mille) euros à « l'Association des Artistes des Couleurs et de la Diversité » pour soutenir son implication dans la ville à travers l'embauche d'un salarié, à l'aide d'un contrat unique d'insertion (CUI), sur une base de 26 heures hebdomadaires.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué